

451666-2026 - Mise en concurrence

Suisse – Travaux de construction – Assainissement minimal des ponts de la Sihl

OJ S 124/2026 01/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Infrastructure – Achats, Supply Chain et production, Achats projets de construction, Région Est

Adresse électronique: einkauf.bauprojekte.ost@sbb.ch

Activité de l'entité adjudicatrice: Services de chemin de fer

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Assainissement minimal des ponts de la Sihl

Description: À la gare centrale de Zurich (HB), 25 ponts des CFF franchissent la Sihl. Parmi eux, 16 sont des ponts ferroviaires et 9 des ponts de quai. Les ouvrages ont une longueur d'environ 68 m et sont conçus comme des poutres continues franchissant 5 ouvertures avec des portées comprises entre 13,40 m et 13,80 m. Les ponts ferroviaires, d'une largeur d'environ 3,5 m, présentent une section en auge composée de poutrelles laminées latérales, de nervures en acier et d'une auge intérieure en béton. Les ponts de quai sont constitués d'une dalle en béton reposant sur des poutres métalliques. Historiquement, la gare centrale de Zurich a fait l'objet de plusieurs transformations. Les ponts existants ont ainsi été construits entre 1857 et 1990. De mars à mai 2027, les ouvrages feront l'objet d'une remise en état minimale visant à garantir une période sans travaux de réfection jusqu'en 2050 au moins. Les mesures suivantes sont notamment prévues : * Réparation généralisée des défauts de protection anticorrosion sur l'ensemble des ponts ; * Adaptations mécaniques, travaux de soudage et contrôles de fissures sur 123 extrémités de lamelles à l'intrados des sept ponts ferroviaires de 1928 (acier Thomas) ; * Contrôles de fissures sur les semelles supérieures des ponts ferroviaires de 1928 ; * Ajout d'environ 6 nervures dans le pont de quai de 1857 (acier puddlé) ; * Remplacement d'un appareil d'appui à rouleaux par un nouvel appui à pot (pont ferroviaire n° 4 de 1928), ainsi que diverses investigations et mesures ponctuelles sur d'autres appuis ; * Réparations locales du béton, notamment sur 11 surfaces d'environ 3,5 m × 0,7 m à l'intrados des ponts ; * Prolongation des conduites de drainage (env. 250 pièces) ; * Remplacement ponctuel des boulons ou rivets desserrés ou manquants par des boulons. Les travaux seront réalisés depuis la Sihl au moyen d'échafaudages suspendus. L'accès se fera par la terrasse de la Poste de la gare centrale de Zurich. Une surface d'installation d'environ 200 m² est prévue sur le pont de la Poste. Pour les travaux sur les semelles supérieures des ponts ferroviaires, des interruptions nocturnes de circulation ferroviaire sont prévues. Outre les mesures de sécurité requises pour les travaux au-dessus d'un cours d'eau, la situation hydrologique devra être surveillée. Les interruptions de travail ainsi que l'évacuation du chantier en cas de crue devront être prises en compte. La remise en état minimale des ponts sur la Sihl à la gare centrale de Zurich sera attribuée à une entreprise générale qui réalisera, avec l'appui de sous-traitants, les travaux de construction métallique, d'échafaudage, de réparation du béton, d'appareils d'appui ainsi que les contrôles et inspections nécessaires.

Identifiant de la procédure: 7ad47320-282b-4406-9c44-b6d5bcf386b7

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

2.1.2. Lieu d'exécution

Pays: Suisse

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: Zürich

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Autres exigences Les CFF sont tenus de n'accepter que des offres provenant de la Suisse/de l'UE/de l'AELE ou du Royaume-Uni. Les conditions générales déterminantes, le code de conduite des CFF et les annexes complémentaires aux contrats peuvent être téléchargés, en allemand, français, italien ainsi qu'en anglais pour certains documents, en cliquant sur le lien suivant: <https://company.sbb.ch/de/angebotelieferantenmanagement/vorschriften-agb.html> Ces documents servent uniquement d'aide à la traduction. Les documents spécifiques à l'appel d'offres, en particulier les dispositions de l'appel d'offres, les spécificités techniques et d'autre nature ainsi que le contrat sont uniquement disponibles en allemand.

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0000

Titre: Assainissement minimal des ponts de la Sihl

Description: À la gare centrale de Zurich (HB), 25 ponts des CFF franchissent la Sihl. Parmi eux, 16 sont des ponts ferroviaires et 9 des ponts de quai. Les ouvrages ont une longueur d'environ 68 m et sont conçus comme des poutres continues franchissant 5 ouvertures avec des portées comprises entre 13,40 m et 13,80 m. Les ponts ferroviaires, d'une largeur d'environ 3,5 m, présentent une section en auge composée de poutrelles laminées latérales, de nervures en acier et d'une auge intérieure en béton. Les ponts de quai sont constitués d'une dalle en béton reposant sur des poutres métalliques. Historiquement, la gare centrale de Zurich a fait l'objet de plusieurs transformations. Les ponts existants ont ainsi été construits entre 1857 et 1990. De mars à mai 2027, les ouvrages feront l'objet d'une remise en état minimale visant à garantir une période sans travaux de réfection jusqu'en 2050 au moins. Les mesures suivantes sont notamment prévues : * Réparation généralisée des défauts de protection anticorrosion sur l'ensemble des ponts ; * Adaptations mécaniques, travaux de soudage et contrôles de fissures sur 123 extrémités de lamelles à l'intrados des sept ponts ferroviaires de 1928 (acier Thomas) ; * Contrôles de fissures sur les semelles supérieures des ponts ferroviaires de 1928 ; * Ajout d'environ 6 nervures dans le pont de quai de 1857 (acier puddlé) ; * Remplacement d'un appareil d'appui à rouleaux par un nouvel appui à pot (pont ferroviaire n° 4 de 1928), ainsi que diverses investigations et mesures ponctuelles sur d'autres appuis ; * Réparations locales du béton, notamment sur 11 surfaces d'environ 3,5 m × 0,7 m à

l'intrados des ponts ; * Prolongation des conduites de drainage (env. 250 pièces) ; *
Remplacement ponctuel des boulons ou rivets desserrés ou manquants par des boulons. Les travaux seront réalisés depuis la Sihl au moyen d'échafaudages suspendus. L'accès se fera par la terrasse de la Poste de la gare centrale de Zurich. Une surface d'installation d'environ 200 m² est prévue sur le pont de la Poste. Pour les travaux sur les semelles supérieures des ponts ferroviaires, des interruptions nocturnes de circulation ferroviaire sont prévues. Outre les mesures de sécurité requises pour les travaux au-dessus d'un cours d'eau, la situation hydrologique devra être surveillée. Les interruptions de travail ainsi que l'évacuation du chantier en cas de crue devront être prises en compte. La remise en état minimale des ponts sur la Sihl à la gare centrale de Zurich sera attribuée à une entreprise générale qui réalisera, avec l'appui de sous-traitants, les travaux de construction métallique, d'échafaudage, de réparation du béton, d'appareils d'appui ainsi que les contrôles et inspections nécessaires.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: Suisse

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: Zürich

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/03/2027

Date de fin de durée: 01/07/2027

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 1

Autres informations sur le renouvellement: Sur la base du déroulement du projet.

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Pas encore connues

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Critères d'adjudication

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Les critères d'adjudication sont définis dans les documents.

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

[https://www.simap.ch/de/redirect?](https://www.simap.ch/de/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ)

[context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ](https://www.simap.ch/de/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ)

Canal de communication ad hoc:

Nom: Simap.ch

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Non autorisée

Raisons pour lesquelles la soumission par voie électronique n'est pas possible: Outils, dispositifs ou formats de fichiers généralement indisponibles

Description: L'offre doit être soumise exclusivement dans SAP Ariba. Pour la soumission de l'offre, le soumissionnaire demande l'accès à l'événement d'achat sur SAP Ariba au moyen du formulaire « Participation à l'appel d'offres public (SIMAP) » : (<a href="https://eur01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Furl.sbb.ch%2Fsimapformular_fr&data=05%7C02%7Celia.scheggia%40sbb.ch%7C06fe4096ca

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: allemand, français, italien

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 28/08/2026 15:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Pas encore connu

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

Arrangement financier: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif fédéral

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Voies de droit Conformément à l'art. 56, al. 1, de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), la présente décision peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Présenté en deux exemplaires, le mémoire de recours doit indiquer les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature de la partie recourante ou de son représentant ; y seront jointes une copie de la présente décision et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Conformément à l'art. 56, al. 2, LMP, les dispositions de la Loi fédérale sur la procédure administrative (PA) relatives à la suspension des délais ne s'appliquent pas. Conformément à l'art. 52, al. 2, LMP, les recours peuvent tendre uniquement à faire constater

que ladite décision enfreint le droit fédéral, et non à son annulation. Les soumissionnaires étrangers ne peuvent faire recours que si l'État dans lequel ils ont leur siège accorde la réciprocité.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Infrastructure – Achats, Supply Chain et production, Achats projets de construction, Région Est

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Infrastructure – Achats, Supply Chain et production, Achats projets de construction, Région Est

Numéro d'enregistrement: 9ac07c16-2f8e-4363-96f9-f110df1c87e3

Adresse postale: Vulkanplatz 11

Ville: Zürich

Code postal: 8048

Subdivision pays (NUTS): Zürich (CH040)

Pays: Suisse

Adresse électronique: einkauf.bauprojekte.ost@sbb.ch

Téléphone: +4100000

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif fédéral

Numéro d'enregistrement: BVGER

Adresse postale: Postfach

Ville: St. Gallen

Code postal: 9023

Subdivision pays (NUTS): St. Gallen (CH055)

Pays: Suisse

Adresse électronique: info@bvger.admin.ch

Téléphone: +41584652626

Adresse internet: <https://www.bvger.ch>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Simap.ch

Numéro d'enregistrement: CH001

Adresse postale: Holzikofenweg 36

Ville: Bern

Code postal: 3003

Subdivision pays (NUTS): Bern / Berne (CH021)

Pays: Suisse

Adresse électronique: support@simap.ch

Téléphone: +41584646388

Adresse internet: <https://www.simap.ch>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: dfcad18c-bd96-4adf-bd2e-a025fe13262a - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 30/06/2026 02:25:58 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: allemand, français

Numéro de publication de l'avis: 451666-2026

Numéro de publication au JO S: 124/2026

Date de publication: 01/07/2026